

Chronique

INTERNATIONALE

Les va-t-en-guerre

Lucien Gauthier

Une série de personnalités ont lancé un appel à l'ONU pour qu'elle ne laisse pas un bain de sang se faire en Syrie. Bien évidemment, chacun ne peut que souhaiter l'arrêt immédiat des violences en Syrie, avec leur cortège de morts et de blessés. Mais qui peut croire que l'ONU a pour mission de s'opposer à l'écrasement des peuples ? Rappelons que c'est l'ONU qui a voté l'intervention militaire contre le peuple libyen, sous le fallacieux prétexte de protéger les populations civiles. Celles-ci sont soumises à des bombardements intensifs. La presse et les spécialistes dénoncent un enlèvement en Libye. Certes. Mais pendant ce temps, les bombardements continuent de tuer des dizaines et des centaines de Libyens.

Photo AFP



“Mais qui peut croire que l'ONU a pour mission de s'opposer à l'écrasement des peuples ?”

C'est cette même ONU qui a piloté l'intervention militaire en Côte d'Ivoire, réalisée pour l'essentiel par les troupes françaises, prétendant pour empêcher la guerre civile, en réalité pour installer Ouattara à la présidence de la République. C'est encore l'ONU qui a couvert la décision américaine d'intervenir en Afghanistan, il y

a dix ans. C'est en arguant de cette autorité de l'ONU que le gouvernement français a envoyé plus de 4 000 soldats combattre en Afghanistan. Après dix ans d'une guerre sanglante qui a provoqué la mort de milliers de citoyens afghans, qui a vu ce pays devenir, sous contrôle des grandes puissances, le premier producteur de pavot du monde, le gouvernement américain, suivi servilement par le gouvernement français, annonce un retrait progressif des troupes d'Afghanistan. On apprend en même temps, par des indiscrétions confirmées par l'administration Obama, que les responsables américains ont ouvert des négociations « secrètes » avec les chefs talibans. Ainsi, depuis dix ans, l'armée américaine est présente en Afghanistan pour lutter contre les talibans, et ceux-ci sont à présent considérés comme des interlocuteurs valables. En Afghanistan, en Libye, en Côte d'Ivoire, une même exigence, un même mot d'ordre : retrait des troupes ! Et notamment des troupes françaises !

L'événement



M. Hacine El Abassi.

Tunisie “Les travailleurs n'ont pas d'autre choix que celui de la grève”

Entretien avec M. Hacine El Abassi, secrétaire général adjoint de l'UGTT, sur la situation en Tunisie après l'annonce du report en octobre des élections à l'Assemblée constituante.

Quelle est, pour le responsable syndical que vous êtes, la situation politique après la déclaration du Premier ministre, Caïd Essebsi, disant qu'il faut que cessent les grèves et les manifestations ?

Nous ne voulons pas mieux que cessent les grèves et les manifestations.

Mais que doivent faire les travailleurs quand leurs revendications ne sont pas satisfaites ou que les entreprises, ou même l'Etat, reviennent sur des accords signés, comme par exemple Tunis Air, où les travailleurs ont arraché le regroupement de toutes les entreprises filiales après l'éclatement de Tunis Air ?

Les juges, comme les huissiers de justice, sont en grève depuis trois jours parce que le président de la République par intérim a adopté un texte qui porte atteinte à leur statut.

Que doivent-ils faire ?

Cesser la grève parce que le Premier ministre l'a demandé ?

Malgré toutes les négociations et les mises en garde que nous avons adoptées pour éviter la détérioration et l'aggravation de la situation, le gouvernement continue dans la même voie.

De ce fait, les travailleurs, et c'est leur droit, n'ont pas d'autre choix pour se défendre que de déclarer la grève ou de manifester. Autre exemple, celui des agents et employés de l'aéroport de Monastir, qui sont en grève pour préserver leurs emplois et leur outil de travail (l'aéroport), et ce depuis six semaines.

Ils sont opposés à la société turque qui exploite l'aéroport de Monastir comme celui d'Enfidha.

Après la réunion du G 8, à laquelle a participé le Premier ministre tunisien, il a été rendu public que le FMI accorde un prêt de 25 milliards de dollars au gouvernement tunisien.

L'UGTT, lors de la réunion de sa commission administrative, a adopté une position appelant à l'arrêt de l'endettement et à la remise en question d'une partie de la dette.

Effectivement, l'UGTT est pour le refus du paiement de la dette entachée par la corruption. C'est pourquoi un examen méticuleux de tous les éléments de la dette doit être fait pour que la Tunisie n'ait pas à payer pour la corruption. Quant à l'emprunt contracté par le gouvernement Caïd Essebsi, nous disons clairement qu'il n'est pas du ressort du gouvernement provisoire, c'est-à-dire un gouvernement de conduite des affaires courantes, d'engager l'avenir du pays et d'alourdir le fardeau de sa dette. C'est au gouvernement issu de l'Assemblée constituante qu'il appartiendra d'appliquer en matière économique les orientations dictées par l'Assemblée constituante.

Justement, à propos de l'Assemblée constituante, quelle est aujourd'hui la position de l'UGTT ?

Le débat est ouvert dans toutes les instances de l'UGTT à propos des élections à l'Assemblée constituante. La commission administrative de l'UGTT se réunira à ce sujet spécialement dans le courant du mois de juillet, afin d'adopter la position la plus à même de faire peser la voix de l'UGTT au sein de l'Assemblée constituante.

“La commission administrative de l'UGTT se réunira à ce sujet spécialement dans le courant du mois de juillet, afin d'adopter la position la plus à même de faire peser la voix de l'UGTT au sein de l'Assemblée constituante”

ÉCLAIRAGE

● Protestations le 21 juin 2011, à l'hôpital régional de Tataouine, contre la démission d'un médecin et d'un syndicaliste.

Le comité local pour la protection de la révolution a protesté contre ces démissions et contre ceux qui en sont les instigateurs, particulièrement étant donné la situation sanitaire qui nécessite non seulement le maintien du médecin démis, mais le recrutement de médecins spécialistes.

● Grève générale le 22 juin à l'hôpital régional de Zarzis, à l'appel des personnels médicaux et paramédicaux exigeant le recrutement de personnels soignants et des moyens adéquats.

● Sit-in de protestation contre la visite du Premier ministre à Sfax, à l'occasion de l'ouverture de la Foire internationale.

Des centaines de citoyens de Sfax se sont rassemblés à l'entrée de la foire.

Ils ont exigé le départ du Premier ministre aux cris de : « Non à la honte ! Non à la honte ! Après la révolution, c'est la colonisation ! », « La souveraineté est entre les mains du peuple », « Poltrons ! poltrons, vous êtes les serviteurs des Etats-Unis ! », « Essebsi, agent des Etats-Unis et d'Israël ! »

ÉGYPTE

“Il y a eu 12 millions de demandes d’emplois adressées au gouvernement depuis la révolution du 25 janvier”

Correspondant

Le gouvernement égyptien a annoncé, samedi 25 juin, qu’il renonçait à demander des prêts au Fonds monétaire international (FMI) et à la Banque mondiale. Il faut dire qu’en prévision des remboursements de ces prêts, il a présenté, début juin, un projet de budget pour 2011-2012 prévoyant une réduction des dépenses publiques. Mais les revendications des travailleurs égyptiens sont là, plus pressantes que jamais. Grèves et manifestations se succèdent, depuis des mois, dans le privé comme dans le public. Mais les grandes puissances n’entendent pas renoncer à aider l’armée au pouvoir, depuis la chute de Moubarak, pour maintenir le régime, défendre les privatisations et ne pas lâcher le cap du marché libre. L’octroi des milliards de dollars d’aide à l’Égypte par les membres du G 8 n’a pas d’autre objectif. Barack Obama avait annoncé, le 9 mai dernier, la « conversion » d’un milliard de dollars de la dette égyptienne aux États-Unis et l’octroi des garanties de prêts à hauteur d’un autre milliard. Une délégation d’élus et de chefs d’entreprises américains, dont le P-DG de General Electric, conduite par les sénateurs américains John Kerry (démocrate) et John McCain (républicain), est arrivée au Caire en fin de semaine. Ils ont rencontré le président du Conseil suprême des forces armées, Mohamed Hussein Tantaoui, le Premier ministre, Essam Charaf, le ministre des Finances et le vice-gouverneur de la Banque centrale égyptienne. Pour expliquer sa venue, John Kerry a déclaré : « C’est le droit des contribuables américains de s’assurer que toute assistance apportée à des pays étrangers est correctement utilisée », avant d’ajouter : « Nous faisons comme le FMI et la Banque mondiale quand ils traitent des affaires... Ils doivent montrer que l’argent est dépensé à bon escient. » De son côté, le P-DG de General Electric, Jeff

Immelt, a précisé : « Nous n’avons pas besoin d’être convaincus des opportunités d’affaires en Égypte. La question est celle de la rapidité. » Pour le capital américain, le temps presse, il faut passer aux choses sérieuses. Pour limiter la pression sur le budget de l’État, le ministre des Finances a annoncé le 14 juin que le gouvernement n’offrira pas d’emplois aux nouveaux diplômés, mais tentera de fournir plus d’opportunités dans le secteur privé et les organisations de la société civile. Pourtant, une loi datant de la fin des années 1960 fait obligation à l’État égyptien de fournir un emploi aux nouveaux diplômés. Selon le ministère, « il y a eu 12 millions de demandes d’emplois adressées au gouvernement depuis la révolution du 25 janvier ». L’attente des travailleurs égyptiens est immense ! Le Conseil suprême des forces armées a prévu que les Égyptiens éliront au mois de septembre leurs nouveaux députés, qui seront chargés par la suite de rédiger une nouvelle Constitution. Le Premier ministre a évoqué l’idée d’un report du scrutin pour permettre à tous les partis politiques de se structurer. Mais à mesure qu’approche l’échéance, un sujet agite la classe politique égyptienne, tous les partis, coalitions et groupes politiques sans exception. Il faudrait que la nouvelle Constitution soit élaborée par un conseil d’experts avant les élections, estiment certains. D’autres, parmi lesquels la Confrérie des frères musulmans, sont pour le maintien du calendrier prévu par l’armée : élections d’abord, puis rédaction de la Constitution après. Le débat bat son plein, chacun y va de sa déclaration. Les journaux y consacrent des pages et des tribunes. Enquêtes et sondages se succèdent. Celui du site en ligne du quotidien *Al Ahram* révèle que 45,82 % font le choix d’une autre réponse, ainsi formulée : « La Constitution devrait être élaborée par une Assemblée constituante qui reflète les aspirations de toutes les sections de la nation. »

Les grèves se succèdent dans le secteur public

● Les cheminots de Zagazig

A Zagazig, ville située au nord du Caire, la semaine dernière, des centaines de cheminots ont fait grève. L’armée et les forces de sécurité y ont rapidement mis un terme au nom du « retour à la stabilité ». Les cheminots réclament le paiement des heures supplémentaires et une augmentation des salaires. Certains gagnent à peine plus de 500 livres (84 dollars) par mois. En juin, le gouvernement a relevé à 700 livres le salaire minimum de ses agents. C’est encore 200 livres en dessous de ce minimum et c’est loin d’être assez pour élever une famille.

● Les agents et ingénieurs des centrales électriques d’Etat

Les salaires des ingénieurs sont si bas et le nombre d’heures qu’ils effectuent si grand que nombre d’entre eux prennent des congés sans solde pour aller travailler dans les compagnies des pays du Golfe.

Les employés des quatre principales centrales électriques d’Etat égyptiennes ont manifesté à plusieurs reprises depuis le mois d’avril pour une amélioration de leurs salaires et pour la démission de certains hauts fonctionnaires corrompus.

Mi-juin, craignant que le mouvement aille jusqu’à des coupures de courant, l’armée a envoyé les troupes à la centrale électrique d’Oyoun Moussa, qui alimente le Sinaï.

● L’hôpital universitaire de Mansourah

500 soignants de l’hôpital universitaire de Mansourah ont manifesté le 21 juin pour obtenir leurs primes. Prétextant d’un manque d’argent, le directeur de l’hôpital a refusé.

Cinq agents ont été déferés devant le procureur militaire et mis en détention quatre jours. Les salariés de l’hôpital ont organisé un sit-in et exigé la libération de leurs collègues. Le syndicat général indépendant des professionnels de santé a menacé d’étendre le mouvement à tout le secteur sanitaire du gouvernorat. Le gouverneur militaire a fini par libérer les employés détenus.

● Les ouvriers de l’Autorité du canal de Suez : douzième jour de grève



Environ 850 travailleurs de deux compagnies du canal de Suez dans la ville d’Ismailia ont intensifié leur mouvement au douzième jour de grève en demandant la démission du président de l’Autorité du canal de Suez, Ahmed Fadel.

Les travailleurs des cinq autres compagnies ont les mêmes revendications. Le 20 juin, les ouvriers de Suez et d’Ismailia ont bloqué les routes principales. Les travailleurs réclament l’intégration de 40 % des primes dans le salaire de base, ce qui aurait une grande incidence sur leurs maigres retraites, une augmentation de 7 % des salaires et une hausse de la prime de repas.

ALGÉRIE

“Un statu quo profitable à une minorité”

Editorial de “Fraternité !”, n° 27, 15 au 30 juin 2011 (extraits).

Louisa Hanoune

À l’issue de sa rencontre avec l’instance chargée par le président de la République de mener les consultations sur les réformes politiques, Zohra Drif Bitat, moudjahida et vice-présidente du Sénat, au titre du tiers présidentiel, a proposé au président de la République de nommer un gouvernement de transition chargé de préparer les échéances électorales, à savoir l’élection d’une Constituante avant le 1^{er} novembre 2011, puis des élections législatives anticipées avant janvier 2012. C’est, en effet, l’issue politique à même d’opérer une rupture véritable avec le système de parti unique et d’apporter les réponses positives au processus social-révolutionnaire en cours, au travers duquel les travailleurs dans différents secteurs, encadrés par leurs syndicats, imposent, par la grève et la négociation, la satisfaction de leurs revendications. Ainsi, les postiers à leur tour ont arraché 30 % d’augmentation salariale et la révision du régime indemnitaire, tout en continuant à revendiquer l’application avec effet rétroactif. Les cheminots ont également obtenu gain de cause après avoir débrayé, alors que des dizaines de grèves sont enregistrées et que les mobilisations populaires pour le logement social et l’amélioration du cadre de vie éclatent partout. Oui, l’Assemblée constituante souveraine est l’issue politique, car, au même moment, la grève des médecins résidents se trouve dans l’impasse alors que les sages-femmes menacent de se mettre en grève, le ministre ayant renié ses engagements initiaux quant au régime indemnitaire, engagements pris à l’issue de négociations et dont la secrétaire générale du syndicat national des sages-femmes (UGTA) avait déclaré que « les victoires arrachées sont révolutionnaires ». Et les contradictions ne se limitent pas au seul volet social. Sur le plan économique, tout en réaffirmant que le gouvernement ne reculera pas sur la règle de 51/49, le ministre de l’Industrie cède l’usine de verres Alver à 100 % à Saint-Gobain (...). Et c’est dans ce contexte, et alors que le gouvernement renégocie l’accord d’association avec l’Union



européenne pour différer le calendrier de démantèlement tarifaire afin de protéger la production nationale, que le président de l’Assemblée populaire nationale (APN) a suggéré l’organisation précipitée d’une journée parlementaire pour plaider en faveur de l’adhésion de notre pays à l’OMC.

“Une Assemblée constituante souveraine, outre l’inscription des garanties sociales et démocratiques, établirait clairement dans la Constitution la souveraineté nationale sur les plans politique et économique”

Il est très significatif que le gouvernement dénonce les conditions draconiennes que l’Union européenne et le gouvernement américain veulent imposer à notre pays quant à l’entrée dans l’OMC (...).

On comprend dès lors pourquoi le président de l’APN et le secrétaire général de son parti, partisans du statu quo sur toute la ligne, un statu quo qui sert les intérêts d’une minorité dont les nouveaux riches qui ont profité du plan d’ajustement structurel et de la tragédie nationale, s’opposent à l’élection d’une Assemblée constituante souveraine. En effet, une telle Assemblée, outre l’inscription des garanties sociales et démocratiques, établirait clairement dans la Constitution la souveraineté nationale sur les plans politique et économique.

Il est vrai qu’une vraie réforme politique restituant la parole au peuple non seulement barrerait la route devant la fraude électorale, mais elle rétablirait la devise « *D’où tiens-tu cela ?* » afin que soient expropriées les fortunes acquises à partir du détournement et du pillage des biens de la collectivité nationale.

MAROC

Une réforme constitutionnelle au goût de la monarchie et de l’impérialisme

Correspondant

Ce vendredi 1^{er} juillet aura lieu le référendum convoqué par le régime marocain sur la réforme constitutionnelle que le roi Mohamed VI a annoncée il y a dix jours. Selon la presse internationale, notamment *El Pais*, cette réforme diminue un peu les pouvoirs du roi, mais maintient le plus gros de ses prérogatives. A l’annonce de la réforme, le président Sarkozy, le roi d’Espagne et même le gouvernement chinois, et, tout de suite après, les institutions de l’Union européenne et l’administration Obama ont félicité le monarque. Rappelons que, depuis le 20 février, un large mouvement, commencé avec le secteur de la jeunesse, mais touchant de plus en plus l’ensemble de la population travailleuse, a manifesté à plusieurs reprises pour exiger la démocratie, à l’instar de leurs frères tunisiens. A l’annonce de la réforme, le dimanche 26 juin, des jeunes ont manifesté dans les principales villes, Tanger, Fès, Tétouan, Rabat, Casablanca aux cris de « *Boycott du référendum sur la Constitution octroyée !* » (par le roi — NDLR). Le régime a organisé le même jour une manifestation nationale à Casablanca, la capitale économique du pays, pour la défense de la réforme

constitutionnelle. Le régime a mobilisé plusieurs congrégations religieuses et, vendredi 24 juin, a fait lire dans les mosquées un appel au soutien à la réforme constitutionnelle envoyé par le ministre des Cultes.

Le mouvement du 20 février, constitué après les manifestations de cette date, a dénoncé « *la mobilisation de courants religieux, financés et téléguidés par l’Etat pour développer une guerre sainte contre les protestations légitimes du peuple marocain* ».

Le contenu de la réforme se concentre sur le fait que :

— Le roi du Maroc n’est plus sacré, mais reste le commandeur des croyants, donc la plus haute autorité religieuse et sa personne inviolable.

— Le Premier ministre sera nommé président du gouvernement et aura la possibilité de nommer ses ministres.

— Le Parlement verra sa capacité à légiférer élargie.

— Le pays sera divisé en régions. Les autorités régionales seront élues avec de larges pouvoirs, notamment avec la possibilité d’établir des normes de travail différentes.

Tout le monde peut comprendre l’opposition de larges couches de la population à une réforme qui cherche à sauvegarder un régime soumis aux grandes puissances impérialistes.